

Demande de mise à disposition d'échantillons du CRB-Tumorotheque de l'ICO

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE

	Date de la demande	
Titre du projet :		
Demandeur / porteur de projet (Nom – Prénom - Fonction) :		
Organisme - Etablissement :		
Adresse :		
E-mail :		
Tél. :		
Collaborations / partenariats (académiques, industriel...) :		
Mode de financement du projet :		
Financement du projet prévu pour la participation aux frais du CRB ? Si oui, lequel ? :		

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE D'ECHANTILLONS

PRELEVEMENTS	ORGANE	TUMEUR/ PATHOLOGIE	ECHANTILLONS	NOMBRE ECHANTILLONS	QUANTITE PAR ECHANTILLON
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/> Tissu congelé <input type="checkbox"/> Tissu frais <input type="checkbox"/> Blocs de paraffine <input type="checkbox"/> Lames histologiques		
Tissus					
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/> ADN tumoral <input type="checkbox"/> ARN tumoral <input type="checkbox"/> Autre :		
Dérivés tissulaires					
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/> Sang total <input type="checkbox"/> Plasma <input type="checkbox"/> Sérum <input type="checkbox"/> Leucocytes <input type="checkbox"/> Organoïdes <input type="checkbox"/> Autre :		
Dérivés sanguins / cellulaires					
Délai de mise à disposition souhaité :					

Données associées souhaitées :

Description du projet : *(deux pages maximum)*

L'utilisateur s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées et à valoriser les ressources biologiques dans le cadre strict du projet mentionné dans le présent document et à ne pas céder les ressources biologiques à une tierce partie, en application de la réglementation en vigueur et de la procédure d'hébergement et mise à disposition des ressources biologiques du CRB-Tumorothèque de l'ICO (PRI140) disponible auprès du CRB-Tumorothèque.

Toute recherche sur les données associées à un échantillon humain doit faire l'objet d'une déclaration RNIPH (www.indsante.fr)

Le demandeur / porteur de projet s'engage à :

- Conserver les ressources biologiques dans le respect des dispositions réglementaires applicables et en assurer la traçabilité et le respect des règles relatives à l'hygiène, la sécurité et la protection de l'environnement.
- Utiliser les ressources biologiques exclusivement à des fins de recherche dans le cadre du projet objet du contrat, à l'exclusion de toute autre utilisation.
- Retourner les ressources biologiques après usage ou détruire et le cas échéant à fournir une attestation de destruction de matériel.
- Utiliser les ressources biologiques sous sa seule et exclusive responsabilité.
- Informer le CRB-tumorothèque de l'ICO de toutes éventuelles mises en évidence de données d'intérêt pour le suivi clinique de la Personne concernée.
- Citer le CRB-Tumorothèque de l'ICO dans toute publication et communication relative à l'utilisation des échantillons mis à disposition.
- Transmettre les résultats de la collaboration au CRB-Tumorothèque de l'ICO et les publications réalisées.

Le(s) demandeur(s) (nom / prénom / date / signature) :

CADRE RESERVE AU CRB-TUMOROTHEQUE DE L'ICO

N° d'enregistrement de la demande

ETUDE DE LA FAISABILITE DE MISE A DISPOSITION DES ECHANTILLONS

Vérification de la faisabilité de la mise à disposition des échantillons : OUI NON

Commentaire:

Fait par : le : ____ / ____ / ____

AVIS DU COMITE SCIENTIFIQUE

Favorable Défavorable

Commentaire :

Fait par (représentant du Comité scientifique présent) : le : ____ / ____ / ____

Le responsable du CRB-Tumorotheque (nom / prénom / date / signature) :